

Alberta.—La communalisation des réseaux de génération et de distribution d'énergie en Alberta se limite à certaines municipalités urbaines. La Commission des services d'utilité publique, de qui relève la distribution et la vente de l'électricité, est l'organisme qui réglemente les réseaux privés. Elle a le pouvoir d'enquêter à la suite d'une plainte formulée soit par une municipalité soit par une société d'utilité publique et de déterminer, après enquête, les tarifs justes et raisonnables.

Il existe en Alberta trois services privés d'utilité publique: *Calgary Power Limited*, *Canadian Utilities Limited* et *Northland Utilities Limited*. Un bref exposé de ces services est fait ci-dessous.

Calgary Power Limited.—La compagnie possède cinq usines hydro électriques sur la rivière Bow et ses tributaires, à l'ouest de Calgary. Ces usines, situées aux chutes Horseshoe, aux chutes Kananaskis, à la rivière Ghost, où la capacité d'emmagasinage est de 74,000 acres-pieds, à Cascade et à Barrier, ont un total de 105,000 h.p. qui passera à près de 200,000 quand l'usine de Spray, actuellement en construction, sera terminée. L'usine de Barrier, achevée en 1947, fonctionne par télécommande. Outre celui de la rivière Ghost, la compagnie possède au lac Minnewanka et au lac Kananaskis supérieur des réservoirs auxquels viendra s'ajouter celui des lacs Spray, une fois achevé.

L'énergie de ces usines et celle qui est reçue en vertu d'ententes d'échange avec les villes de Lethbridge et d'Edmonton, l'*East Kootenay Power Company Limited* et l'usine à vapeur de 14,000 h.p. de Calgary, alimentent un réseau de transmission qui pourvoit à tous les besoins en électricité des villes de Calgary et de Red-Deer, et de 180 villes, villages et hameaux du centre et du sud de l'Alberta. Le réseau de transmission de la *Calgary Power Limited*, comprenant 4,000 milles de lignes de tous voltages, s'étend de la frontière des États-Unis jusqu'à Westlock, à 60 milles au nord d'Edmonton, et dans le centre de la province il se déploie à l'ouest jusqu'aux gisements houillers de Brazeau, à Nordegg, et à l'est jusqu'à Macklin, en Saskatchewan. Calgary et Lethbridge ainsi que les villes de Ponoka, Macleod et Cardston achètent de l'énergie en gros et possèdent leur propre réseau de distribution. Tous les autres endroits intégrés au réseau en achètent au détail.

La compagnie possède 3,800 milles de lignes de transmission et 431 milles de lignes de distribution. Un vaste programme d'électrification bat son plein et, au 1^{er} avril 1949, la compagnie servait à peu près 4,000 fermes. D'après un arrangement coopératif, de 2,500 à 3,000 nouvelles fermes bénéficieront chaque année du programme; la compagnie se charge des travaux de génie, de la construction et de l'exploitation par l'intermédiaire d'une succursale sans but lucratif et l'énergie est fournie au prix coûtant à tous les usagers agricoles coopératifs. L'éparpillement de la population agricole de l'Alberta pose un énorme problème aux programmes d'électrification rurale de quelque genre que ce soit.

Les réseaux de transmission de la société sont aménagés en vue de l'expansion future. L'expansion des usines génératrices d'énergie est actuellement commencée. L'entreprise des lacs Spray, qui doit s'achever en 1950, fournira un total ultime de 89,000 h.p., et sera la plus grande usine hydro-électrique de la province. La construction immédiate de deux usines hydro-électriques, l'usine Spray et l'usine Three-Sisters, ajoutera 62,000 h.p. et 3,600 h.p. respectivement. La troisième, l'usine Rundle, est une entreprise fixée à plus tard et qui aura une puissance de 23,000 h.p. Cinq barrages garderont l'eau dans trois réservoirs, créant une chute totale de 1,285 pieds lorsque l'ouvrage tout entier sera terminé.